



17 janvier 2003

Circulaire*

Circulaire du Sous-Secrétaire général aux services centraux d'appui

Destinataires: Les membres des délégations et les fonctionnaires du Secrétariat

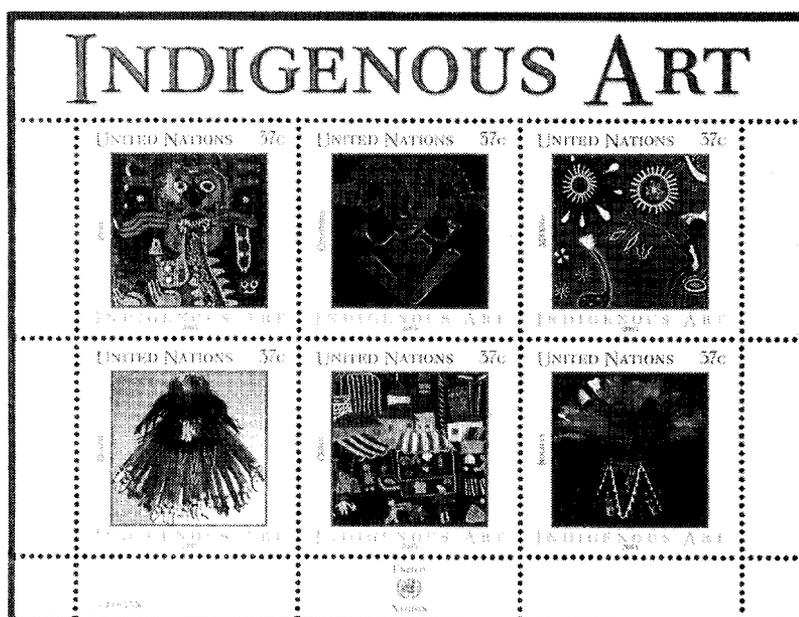
Objet: **Premier jour d'émission – 31 janvier 2003 : timbres « Art autochtone »**

Timbres commémoratifs

1. Le vendredi 31 janvier 2003, l'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies (APNU) procédera au lancement d'une nouvelle série de timbres sur le thème « Art autochtone » dont la première émission sera consacrée à l'art d'Amérique latine et des Caraïbes. Chaque année, elle publiera trois feuilles respectivement émises par New York, Genève et Vienne et contenant chacune six timbres différents.

2. Ces timbres, dont la valeur est respectivement de 0,37 dollar des États-Unis, 0,90 franc suisse et 0,51 euro, ont été conçus par Rorie Katz et Robert Stein (ONU).

(Valeur équivalente en dollars des États-Unis : 0,90 franc suisse = 0,60 dollar; 0,51 euro = 0,51 dollar, sous réserve des fluctuations des taux de change.)



* Date d'expiration : 15 février 2003.

03-21415 (F) 220103 220103



Unités de vente

3. Les collectionneurs sont priés de noter qu'en raison du format inhabituel des feuilles, les timbres seront mis en vente comme suit :

a) **Timbres non oblitérés** : feuille complète de six timbres uniquement;

b) **Enveloppes premier jour** : pour chaque dénomination, une grande enveloppe sur laquelle aura été apposée une feuille complète.

Renseignements pratiques

4. À l'intention des philatélistes, l'APNU mettra en vente au Siège des enveloppes premier jour préalablement affranchies et oblitérées à New York, Genève et Vienne, mais **uniquement** au cachet officiel premier jour de l'APNU. Les membres des délégations et les fonctionnaires pourront se procurer ces articles le vendredi 31 janvier 2003 aux endroits suivants :

a) Comptoir de vente de l'APNU, au 1er sous-sol du bâtiment de l'Assemblée générale, de 9 heures à 17 heures;

b) Comptoir temporaire situé dans l'aile est du hall du Secrétariat entre la cafétéria et le kiosque à journaux devant les fenêtres, de 9 heures à 16 heures.

5. Il sera également possible de se procurer les oblitérations premier jour au point de vente temporaire du Service postal des États-Unis placé à côté de la Librairie des Nations Unies, au 1er sous-sol du bâtiment de l'Assemblée générale, de 9 heures à 17 heures.

6. Il est possible d'obtenir des renseignements sur les timbres de l'ONU sur l'Internet, à l'adresse suivante : <<http://www.un.org/Depts/UNPA>>.

